

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION COULOMMIERS PAYS DE BRIE

Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire du 13 décembre 2018

L'an deux mil dix-huit le treize décembre, à 18h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis dans la salle polyvalente de la commune de La Ferté-sous-Jouarre sur la convocation qui leur a été adressée le 06 décembre 2018 par le président Ugo PEZZETTA en vertu de l'article L5211-41-3 V et conformément aux articles L.5211-1 à L.5211-3 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) renvoyant notamment aux articles L.2121-10 et L.2121-12 du (CGCT) applicables en la matière.

Présents : 54 Pouvoirs : 15 Absents/Excusés : 5 Votants : 69

Présents : MM. Et Mmes : ANSALONI Martine (+pouvoir de PEZZETTA Sonia), ARNOULT François, ASCHFORD Patrick, BARRÉ Laurent (+ pouvoir de LEMEY Jacqueline), BÉGNÉ Pierre-Emmanuel, BERTHELIN Céline, BOULVRAIS Daniel (+ pouvoir de Marie-José THOURET), BOURCHOT Alain, CARLIER Dominique, CAUX Nicolas (+ pouvoir de SCHAUFFLER Jacqueline), CHARBONNEL Jean-Luc (+pouvoir de MUSART Jean-Luc), CHEVRINAIS Sophie (+ pouvoir de GUILLETTE Christine), COUASNON Fabrice, DAUNA Jean-Vincent, DELAVALX Bernard, DELESTRET Henri, DELOISY Sophie (+ pouvoir de LANGLOIS Maria), DENAMIEL Alexandre, DESWARTE Philippe, DHORBAIT Guy, DOMARD Muriel, DUCEILLIER Joël, DURAND Daniel (+ pouvoir de Corinne GUILBAUD), FLEISCHMAN Thierry, FORTIER Patrick (+ pouvoir de CLÉMENT Jean-Pierre), FRÈRE Patrick (suppléant de GOBARD Éric), GAUTHERON Philippe, HALLOO Stéphane, HEMET Carole (+ pouvoir de DUBOIS Jérôme), HORDÉ Pierre, JACOTIN Bernard, LÉGER Jean-François, LEROY Jérôme, LOURENCO-FRADE Isabel, MAASSEN Véronique, MASSON Jean-François MIFFRE-PERRETTI Laurence, MOTOT Ginette (+ pouvoir de AUBRY Jean-Pierre), NALIS Daniel (+pouvoir de BEAUDET Jean-Pierre), PASCARD Évelyne (suppléante de Gérard GEIST), PERRIN Jean-François, PERRIN Sylviane (+pouvoir de MONTOISY Alexis), PEZZETTA Ugo, PICARD Laurence (+pouvoir de FOURNIER Pascal), POVIE Marie-Claude, RICHARD Bernard, ROMANOW Patrick, ROUSSEAU Cédric, ROUX Didier (suppléant de LEMOINE Bernard), SUSINI Jean-Paul, VEIL Cathy, VILLOINGT Patrick, VIVET Emmanuel et VUILLAUME Didier (+ pouvoir de FOURMY Philippe)

Absents excusés : CHAUVIN Joël - HEUSELE Antoine - Absents non excusés: HOUDAYER Sébastien – RIESTER Franck – VALLÉE Fabien - Secrétaire de Séance : Pierre-Emmanuel BÉGNÉ

Délibération 2018-241 – PLAN LOCAL D'URBANISME de NANTEUIL SUR MARNE :
Approbation

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le code de l'urbanisme et notamment ses articles L153-21 et L153-22 et L153-12,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération COULOMMIERS PAYS DE BRIE ;

Vu l'arrêté préfectoral 2017/DRCL/BCCCL n°91 du 14 novembre 2017 portant création d'une communauté d'agglomération issue de la fusion des communautés de communes du Pays de Coulommiers et du Pays Fertois et constatant la composition de son conseil communautaire à compter du 1^{er} janvier 2018 ;

VU la délibération du Conseil Municipal de NANTEUIL SUR MARNE du 26 Mars 2015 prescrivant l'élaboration du Plan Local d'urbanisme, précisant les objectifs de la commune et définissant les modalités de concertation,

VU la délibération du Conseil Municipal de la commune de NANTEUIL SUR MARNE en date du 11 Décembre 2017 donnant l'accord pour que la Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie poursuive la procédure engagée d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme conformément à l'article L153-9 du Code de l'urbanisme,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 10 Juillet 2017 tirant le bilan de la concertation et arrêtant le projet de Plan Local d'Urbanisme pour la commune de NANTEUIL SUR MARNE,

VU l'arrêté prescrivant l'enquête publique pris par la Communauté d'agglomération Coulommiers – Pays de Brie en date du 12 mars 2018

VU l'enquête publique qui s'est tenue 3 avril 2018 au 4 mai 2018, au siège de la Communauté d'Agglomération et en Mairie de Nanteuil -sur-Marne ,

VU le dossier d'enquête publique, le rapport du commissaire enquêteur et ses conclusions,

Considérant les remarques des PPA, et le rapport du commissaire enquêteur, qui ont amené à des modifications mineures sur le dossier de PLU et qui sont regroupées dans le tableau annexé à la présente délibération ;

Considérant la tenue du Conseil Municipal en date du 04 Décembre 2018,
Considérant le projet du PLU ;

Après discussion et acceptation à l'unanimité, Le Conseil Communautaire décide :

- **D'approuver** le Plan Local d'Urbanisme de la commune de NANTEUIL SUR MARNE conformément au dossier annexé à la présente.

La présente délibération fera l'objet d'un affichage au siège de la communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie et en mairie durant un mois et d'une mention dans un journal local.

La présente délibération accompagnée du dossier règlementaire sera transmise à Monsieur le Sous-préfet de Meaux.

Le dossier sera tenu à la disposition du public au siège de la Communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie et en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture et à la préfecture.

Le Président

Ugo PEZZETTA

Date de publication : 19 décembre 2018